



**MANIFESTE ÉCONOMIQUE
« POUR LA SOCIÉTÉ DU TRAVAIL »**

≡ MONTEBOURG

SOMMAIRE

1/ UN PLAN D'INVESTISSEMENT DE SORTIE DE CRISE ET DE TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE

2/ LA SOCIÉTÉ DES TROIS CONTRATS

3/ LE POUVOIR D'ACHAT AU CŒUR D'UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL

4/ UN NOUVEAU TRAITÉ DE ROME

5/ LA BATAILLE DU MADE IN FRANCE

6/ RECONQUÉRIR LE DROIT DE VIVRE SUR NOS TERRITOIRES

7/ UNE FINANCE UTILE, AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE RÉELLE

8/ UN PROJET ASSUMÉ DE RELANCE BUDGÉTAIRE N'EXCLUT PAS LE SÉRIEUX D'UNE TRAJECTOIRE MAÎTRISÉE

MANIFESTE ÉCONOMIQUE

« POUR LA SOCIÉTÉ DU TRAVAIL »

« L'abdication d'une démocratie peut prendre deux formes, soit le recours à une dictature interne par la remise de tous les pouvoirs à un homme providentiel, soit la délégation de ces pouvoirs à une autorité extérieure, laquelle, au nom de la technique, exercera en réalité la puissance politique, car au nom d'une saine économie on en vient aisément à dicter une politique monétaire, budgétaire, sociale, finalement «une politique», au sens le plus large du mot, nationale et internationale. »

Pierre Mendès-France, le 18 janvier 1957.

Depuis trente ans, en France, une politique a pris le dessus : c'est la politique du laissez-faire, de la résignation et du court-terme. C'est le contraire d'une politique de gauche. La gauche est une promesse de transformation pour imprimer sur le réel un idéal de justice. Toute l'histoire de la gauche est imprégnée de cette vérité. Au XXIème siècle, ce sera plus essentiel encore. Il faudra renouer avec l'esprit des grandes transformations, sortir de la routine du conservatisme. Ceux qui ne croient plus au pouvoir de la loi mais s'abandonnent à celui de la « loi du marché » oublient que l'intervention de l'Etat a accompagné et produit la reconstruction du pays et les Trente glorieuses. Ceux-là mêmes, oubliant que les politiques libérales sont en échec depuis trente ans, réclament à chaque élection une nouvelle et ultime saignée, comme les médecins de Molière.

Je revendique donc toute l'histoire de la gauche en faisant de la transformation de l'économie du pays le cœur de mon projet. Je souhaite libérer les Français de l'austérité européenne imposée d'en haut. **Face à la spirale du désespoir, je suis déterminé à défendre d'autres choix que l'incantation utopique ou la gestion résignée de l'ordre existant qui dominant actuellement.** Choisissons la voie du courage, que la philosophe Cynthia Fleury appelle notamment de ses vœux. Pour construire, il faut être capable d'affirmer. Ce courage, c'est ce que réclame la société, les citoyens, les associations et les travailleurs que j'ai rencontrés lors de mon tour de France de l'économie.

« FACE À LA SPIRALE DU
DÉSÉSPOIR, JE SUIS
DÉTERMINÉ À DÉFENDRE
D'AUTRES CHOIX
QUE L'INCANTATION
UTOPIQUE »

Depuis six mois que j'échange et que je développe ces idées, je rencontre des Français demandeurs de solutions claires dans l'économie, la justice sociale, l'Europe et l'écologie, placées sur un chemin de gouvernement. Je souhaite présenter ici, non pas des « promesses » ou des « recettes », mais un chemin crédible pour transformer notre système économique et financier, pour redonner à chacun, et notamment aux jeunes générations, le goût de l'engagement, de la justice, et du progrès humain.

Mes chers compatriotes, ce chemin que je souhaite tracer avec vous, est issu du travail de toutes celles et de tous ceux qui ont participé au Projet France depuis le mois de mai dernier. Il est le reflet des combats personnels que je mène avec constance depuis mes débuts en politique et que j'ai tenté de mettre en œuvre en tant que ministre de l'économie. Je pense au Made in France, à la lutte contre l'évasion fiscale, au rejet de l'austérité, à la refondation européenne et à la VIème République.

Par ma candidature, je lance un appel à une renaissance à gauche, pour renouer avec le progrès social, le volontarisme politique et l'ambition écologique. Il faut pour cela refuser la pente sur laquelle nous entraîne le libéralisme. Cette pente, on l'a vu avec le programme de François Fillon, c'est la disparition à terme de la Sécurité sociale. De nombreuses personnalités autour du professeur Grimaldi, se sont déjà mobilisées pour la refuser avec une récente pétition. Et, il faut le dire aussi, la gauche de gouvernement a donné l'impression à plusieurs reprises ces dernières années, de rendre les armes dans ce combat pour refuser l'affaissement social.

« JE LANCE UN APPEL À UNE RENAISSANCE À GAUCHE, POUR RENOUER AVEC LE PROGRÈS SOCIAL, LE VOLONTARISME POLITIQUE ET L'AMBITION ÉCOLOGIQUE. »

Je refuse l'idée qu'une gauche moderne serait réduite à reprendre les logiques défendues depuis des années par la droite. Quand la gauche chasse sur les plates-bandes de la droite, avec la loi El Khomri et la déchéance de nationalité, elle conduit la droite à se droitisser. C'est une gauche pompier-pyromane.

Mon projet est européen en ce qu'il souhaite transformer l'Europe. Il fait le constat des multiples faillites de la zone euro. Ses dogmes conservateurs nous aveuglent et nous empêchent de sortir de la crise, depuis maintenant plus de huit ans. Nos concitoyens ne feront confiance à l'Union européenne que si elle est au service des peuples, respectueuse de la démocratie et se concentre sur l'essentiel : le retour de la croissance, l'investissement massif dans l'écologie et le progrès social. J'en fais le premier point de mon programme.

Mon projet est écologique, en fournissant une voie pour sortir de notre dépendance au carbone, véritable drogue de notre économie. Conjuguer innovation technique, volonté politique et sobriété de nos modes de vie nous permettra de participer au défi planétaire du XXI^e siècle, tout en continuant à créer des emplois et à vivre mieux.

Mon projet est social, il défend le retour du pouvoir d'achat des classes moyennes et populaires. Fournir à tous non pas un revenu de base d'existence au demeurant insuffisant pour vivre mais un contrat, c'est relever le goût du travail, instrument de sa propre dignité, c'est poursuivre l'ambition d'admettre tous nos concitoyens dans une communauté humaine. Parce que le travail peut parfois détruire au lieu d'émanciper, il est urgent de continuer la grande œuvre de la Sécurité sociale, en créant la branche professionnelle. Renforcer la place du CDI, offrir systématiquement un contrat de formation ou contrat d'activité, c'est enfin apporter une réponse collective forte à la précarité et à la peur du chômage.

Mon projet est keynésien. Je fais miens les enseignements du plus grand économiste de l'histoire, dont les leçons ont permis de sortir de la crise de 1929 et de la crise de 2008, et ont été oubliés en Europe dès 2010 ! Un cycle mondial de relance keynésienne est en train de se lever : dix pays du G20 ont pris ce chemin, et même le FMI et l'OCDE appellent l'Europe à sortir de la folie de l'austérité.

Mon projet, enfin, est patriotique. J'assume l'amour de mon pays, qui n'est en rien un nationalisme de la haine des autres, mais l'expression de la fierté de ce que nous sommes. Refuser de protéger sa population quand tous nos partenaires le font, voilà la haine, la haine de soi. Je promeus un commerce loyal, et une politique du Made in France, reflet de la qualité de nos ingénieurs, de nos travailleurs et de nos capitaines d'industrie.

1/ UN PLAN D'INVESTISSEMENT DE SORTIE DE CRISE ET DE TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE

Prenant acte de l'échec du laissez-faire pour sortir de la crise, je souhaite renouer avec la volonté en économie, et emmener notre pays dans un plan de redémarrage de l'économie par l'investissement dans les transformations écologique et numérique d'un montant de 20 milliards d'euros en trois ans.

Cet effort d'investissement suit les recommandations pressantes de deux organisations internationales, le FMI et l'OCDE qui demandent aux Etats membres de la zone Euro de reprendre les dépenses publiques notamment dans les investissements et les infrastructures afin de relancer la croissance mondiale.

Une étude du FMI publiée en 2014 montre ainsi qu'une politique de grands travaux menée aujourd'hui bénéficierait de conditions « anormalement favorables » en raison des taux d'intérêts quasiment nuls. **Cette étude montre que 1 % de PIB investi conduit à trois points de croissance supplémentaire au bout de 4 ans.** C'est un effet vertueux qui permet un remboursement rapide de la dette contractée.

Cinq pays du G8 ont annoncé des plans de relance budgétaire. Dix pays du G20. Tous ces pays, à l'exception d'un seul (Australie) ont soit un déficit de plus de 3 % du PIB, soit ont prévu une relance au-delà de 3 % : le Brésil investit 20 milliards dans la construction de logements, le Canada, 46 milliards dans les infrastructures et dans le logement, la Chine, 600 milliards dans les infrastructures, les Etats-Unis, également dans les infrastructures, l'énergie, le numérique et la biochimie (500 milliards dans le programme d'Hillary Clinton et 1000 milliards dans celui de Donald Trump) le Japon 250 milliards dans le bâtiment et les travaux publics, la Russie, 10 milliards dans l'automobile et le ferroviaire.

Plus proche de nous, la Grande Bretagne vient d'annoncer à travers la voix de sa Première ministre, Thérèse May, un plan de relance budgétaire 1.5 milliard dans les routes et 2.3 milliards dans la recherche et le développement. Aucun pays de la zone Euro n'a engagé un processus de relance budgétaire rejoignant ce mouvement international salutaire destiné à sortir de la crise. La France sera ce premier pays.

a) Ce plan d'investissement développera les emplois non délocalisables, car il bénéficiera aux PME et à l'économie locale, suivant en cela le plan des mille projets de la Fédération Nationale des Travaux Publics, actuellement dormant dans les cartons des collectivités locales, faute de financements.

Ce plan est ambitieux et pragmatique à la fois. Il vise à faire de la France le pays de la nouvelle économie et de la nouvelle écologie, et à sortir le pays de la déflation et de la pauvreté. Ce plan soutiendra l'activité à court terme et donnera les moyens d'adapter notre système aux enjeux d'avenir.

J'assume donc le montant des ressources nécessaires pour mettre à bien ce plan salutaire pour notre économie d'autant que les conditions de financement de l'État n'ont jamais été aussi favorables. Son impact sur l'économie, calculé par les économistes qui m'entourent, est très positif, tant sur la croissance, que sur la dette et le chômage (cf. partie 8, chiffrage).

« DÉVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS, DES TRANSPORTS EN COMMUNS COMME ALTERNATIVE SÉRIEUSE AU TRANSPORT INDIVIDUEL, TRANSITION VERS LA VOITURE ÉLECTRIQUE ET LA VOITURE CONSOMMANT 2 LITRES

AUX 100 KM »

b) Ce plan d'investissement sera donc écologique en assumant l'objectif d'une économie décarbonée et circulaire : développement des circuits courts, des transports en communs comme alternative sérieuse au transport individuel, transition vers la voiture électrique et la voiture consommant 2 litres aux 100 km, investissements publics-privés dans les batteries et le stockage, dans les technologies de recyclage. A ce plan d'investissement public s'ajoutera un programme de rénovation thermique des bâtiments à hauteur de 100 milliards d'euros en cinq ans, assuré par des financements publics et privés, pour permettre des logements consommant moins d'énergie, selon les plans de Nicolas Hulot.

c) Ce plan d'investissement sera aussi numérique, afin de connecter au plus vite les villages ruraux et de réduire la fracture technologique.

**« UNE POLITIQUE DE GRANDS TRAVEAUX NUMÉRIQUES
SERA LANCÉE POUR DÉVELOPPER LA
NUMÉRISATION DES SECTEURS CLEFS »**

Il permettra une révolution dans le travail et dans la vie de millions de nos concitoyens, grâce au développement accéléré du télétravail. La numérisation que connaît notre économie est révolutionnaire en ce qu'elle bouleverse les règles économiques de production et de diffusion de l'information, comme des procédés de fabrication. La prééminence actuelle des GAFAs n'est pas un épiphénomène. Elle résulte d'un processus de long terme, dans lequel les États-Unis ont mis au service de leur stratégie de puissance de nombreux outils, législatifs, fiscaux, économiques et culturels. On ne pourra donc lutter contre cette mainmise sans déployer une stratégie analogue, au plus haut niveau. Une politique de grands travaux numériques sera lancée pour développer la numérisation des secteurs clefs que sont la santé, l'agriculture, les transports, la protection de l'environnement, l'aide à la personne, la silver économie et les sciences cognitives. À l'image du Japon ou de la Corée du Sud, c'est de cette façon qu'il sera possible de développer de nouvelles activités et de relocaliser la production industrielle. L'État devra accueillir des compétences numériques issues de l'extérieur, et ce au plus haut niveau, à l'image des *Presidential innovation fellows* de l'administration Obama. Cette politique doit s'appuyer sur les biens communs numériques, le logiciel libre, la recherche de haut niveau.

*
* *

L'avenir du travail doit être au cœur du débat de l'élection présidentielle. C'est une problématique centrale, que la gauche ne peut désertier un seul instant. Le chômage de masse n'a cessé d'augmenter. La précarité, qui broie les vies par millions, semble être devenue une fatalité.

La loi Travail, abrogée dans ses dispositions régressives, sera **remplacée par une Sécurité sociale professionnelle**, c'est-à-dire **la garantie pour tous d'accéder à un contrat de travail, d'activité, ou de formation**. C'est **la société des trois contrats** destinée à éradiquer le chômage de masse. L'objectif est de sécuriser les travailleurs et de leur donner un véritable recours en cas de chômage, avec la possibilité de se former, ou de monter en compétences pour éviter ce chômage.

« LA LOI TRAVAIL, ABROGÉE DANS SES DISPOSITIONS RÉGRESSIVES, SERA REMPLACÉE PAR UNE SÉCURITÉ SOCIALE PROFESSIONNELLE »

Le contrat de travail d'abord,

Après le séisme traumatisant de la loi Travail, il faudra bâtir un **vrai compromis social français**, affrontant les problèmes d'aujourd'hui sans briser les protections collectives, ni céder aux sirènes de l'auto-entrepreneuriat tous azimuts.

Le contrat de travail sera sécurisé, rendant toute sa place au CDI, qui doit être la norme et non plus l'exception. Je propose l'instauration **d'un bonus malus sur les cotisations d'assurance chômage**, afin de favoriser le CDI. Ainsi, tout licenciement ou non renouvellement de CDD sera taxé sous la forme d'un malus, car il constitue un coût pour la société, ce qui pourra renforcer les finances difficiles de l'Unedic.

L'«Uberisation» non maîtrisée constitue un piège et une véritable trappe à précarité. Comme le font l'Etat de Californie, les villes de Londres, New-York ou Berlin, je compte réguler les plateformes numériques. Elles seront responsables d'organiser la protection sociale des indépendants auxquelles elles ont recours : un livreur à vélo ne doit pas se retrouver dans la situation des ouvriers d'avant 1898 face à un accident dans son activité. **Les micro-entrepreneurs qui sont dépendants d'une plateforme en quasi-monopole devront se voir offrir un contrat de travail**. Un droit spécial de négociation sera aménagé. Le cadre et la sécurité juridiques en seront ainsi renforcés. Ainsi, ce secteur pourra déployer toute l'innovation dont il est capable, mais dans le respect de ce qui fonde notre pacte social et notre modèle républicain.

Plus généralement, pour défendre le travail comme un pilier de notre société, il faut d'abord reconnaître qu'il n'est malheureusement pas toujours source de sens et d'accomplissement, et peut détruire la santé. Dans les *Chroniques du travail aliéné*, Lise Gagnard détaille tous les dégâts concrets de la concurrence mondiale à outrance. Beaucoup a été écrit sur les risques psychosociaux, sur le harcèlement au travail, sur les troubles musculo squelettiques. La psychologue du travail raconte comment le système de management cherche à faire reporter sur la Sécurité sociale les dysfonctionnements de l'organisation du travail. Elle y voit l'hypocrisie d'une société qui gomme les conflits sociaux pour ne pas avoir à les aborder. Elle raconte : « On ne dit plus un salarié, on dit un collaborateur, comme si dans l'entreprise tout le monde était égal. On ne dit plus licenciement, mais plan de sauvegarde de l'emploi ». Elle raconte les méthodes de management draconiennes, qui sacrifient la qualité du travail dans tous les secteurs, au profit du chiffre. Les employés vivent mal le fait d'être dans l'impossibilité d'un travail bien fait, car ils se sentent responsables. Pourtant, ce sont les systèmes de management qui sont souvent justement construits pour ça.

**« CETTE IMPLACABLE «LOI DU MARCHÉ»
À LAQUELLE EST PAR EXEMPLE CONFRONTÉ
VINCENT LINDON DANS LE FILM ÉPONYME,
DOIT ÊTRE RÉGULÉE, CANALISÉE
ET ASSOUPLE »**

Cette implacable « loi du marché » à laquelle est par exemple confrontée Vincent Lindon dans le film éponyme, doit être régulée, canalisée et assouplie. La crise a ravagé notre économie mais également notre société, non seulement par le chômage, mais aussi par la peur et la menace du chômage. Sa hausse inexorable depuis 2011 a été marquée par 500 000 chômeurs de plus en catégorie A et un million en catégories A, B et C. La brutalité des relations professionnelles et des discussions entre partenaires sociaux a symboliquement et concrètement frappé la décennie passée.

Il faut donc réinventer une **approche négociée de l'emploi, des conditions de travail et des salaires**. La loi Travail, dont le passage en force, dans la rue comme à l'Assemblée, est une plaie béante pour la gauche, doit être abrogée dans tout ce qu'elle nuit aux salariés. Elle institutionnalise le « travailler plus pour gagner moins », préfigurant le programme de la droite : elle permet de payer les heures supplémentaires jusqu'à 15% moins cher, par un simple accord d'entreprise. Alors que le progrès social, ce sont des accords de branche obligatoires, empêchant le dumping social généralisé, à l'issue duquel les salariés sont toujours perdants. C'est une loi de défiance envers notre Code du travail, reposant sur le mythe que le droit du travail empêche l'emploi, en contradiction avec tous les combats de la gauche depuis deux siècles. C'est aussi le renforcement de la présence des salariés dans les conseils d'administration des entreprises à l'image du droit allemand (la moitié du conseil d'administration).

Le contrat d'activité

Ce contrat d'activité permet de **rendre solvables des activités que le marché ne parvient pas tout seul à rendre rentables**. Il s'agit de réhabiliter la valeur sociale de nos actes. Ce contrat permet d'employer en CDI des chômeurs de plus d'un an dans des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS), où ils seront en emploi et formés dans l'emploi. Les modalités pratiques et la durée du travail pourront varier, pour permettre un retour à l'emploi le plus efficace, ainsi que le recommande Emmaüs pour les publics les plus éloignés du travail. La généralisation des contrats d'activité est la mesure que je préconise pour assurer un juste revenu d'existence à ceux qui ne disposent de rien. Elle ancre **la notion de revenu par le travail et peut constituer à ce titre un pilier de la Sécurité sociale professionnelle**.

À mi-mandat, **je souhaite généraliser l'expérimentation « Territoires zéro chômage de longue durée » initiée par l'association ATD Quart-Monde** et votée au Parlement. L'investissement nécessaire pourrait atteindre 600 millions d'euros, montant qui pourrait être révisé en fonction des conclusions de l'expérimentation. Il s'agit de développer des activités partiellement rentables, et qui sont donc non concurrentielles.

Exemples d'activités partiellement solvables :

- de nombreuses fonctions du « prendre soin » des personnes (âgées, enfants...)
- fonctions d'entretien des espaces, des énergies renouvelables et de l'économie circulaire.
- maraichage, artisanat, sous-traitance, « économie du partage ».

Il faut donc réinventer une **approche négociée de l'emploi, des conditions de travail et des salaires**. La loi Travail, dont le passage en force, dans la rue comme à l'Assemblée, est une plaie béante pour la gauche, doit être abrogée dans tout ce qu'elle nuit aux salariés. Elle institutionnalise le « travailler plus pour gagner moins », préfigurant le programme de la droite : elle permet de payer les heures supplémentaires jusqu'à 15% moins cher, par un simple accord d'entreprise. Alors que le progrès social, ce sont des accords de branche obligatoires, empêchant le dumping social généralisé, à l'issue duquel les salariés sont toujours perdants. C'est une loi de défiance envers notre Code du travail, reposant sur le mythe que le droit du travail empêche l'emploi, en contradiction avec tous les combats de la gauche depuis deux siècles. C'est aussi le renforcement de la présence des salariés dans les conseils d'administration des entreprises à l'image du droit allemand (la moitié du conseil d'administration).

Le contrat d'activité

Ce contrat d'activité permet de **rendre solvables des activités que le marché ne parvient pas tout seul à rendre rentables**. Il s'agit de réhabiliter la valeur sociale de nos actes. Ce contrat permet d'employer en CDI des chômeurs de plus d'un an dans des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS), où ils seront en emploi et formés dans l'emploi. Les modalités pratiques et la durée du travail pourront varier, pour permettre un retour à l'emploi le plus efficace, ainsi que le recommande Emmaüs pour les publics les plus éloignés du travail. La généralisation des contrats d'activité est la mesure que je préconise pour assurer un juste revenu d'existence à ceux qui ne disposent de rien. Elle ancre **la notion de revenu par le travail et peut constituer à ce titre un pilier de la Sécurité sociale professionnelle**.

À mi-mandat, **je souhaite généraliser l'expérimentation « Territoires zéro chômage de longue durée » initiée par l'association ATD Quart-Monde** et votée au Parlement. L'investissement nécessaire pourrait atteindre 600 millions d'euros, montant qui pourrait être révisé en fonction des conclusions de l'expérimentation. Il s'agit de développer des activités partiellement rentables, et qui sont donc non concurrentielles.

Exemples d'activités partiellement solvables :

- de nombreuses fonctions du « prendre soin » des personnes (âgées, enfants...);
- fonctions d'entretien des espaces, des énergies renouvelables et de l'économie circulaire ;
- maraichage, artisanat, sous-traitance, « économie du partage » ;

« LES EMPLOIS MANQUENT, CE N'EST PAS LE TRAVAIL QUI MANQUE »

Les salariés pourront ils pourront aussi évoluer vers des entreprises classiques. On estime à 2 millions les personnes pouvant retrouver à terme un emploi grâce à un contrat d'activité. Nous devons mobiliser tous les territoires de France (quartiers, communautés de communes rurales). Les emplois créés, à l'échelle de ces petits territoires sont adaptés aux compétences des personnes et aux besoins des populations. Les emplois manquent, ce n'est pas le travail qui manque.

Ce différentiel est financé par l'utilisation active de dépenses aujourd'hui « passives » (allocations chômage, autres cotisations...), par les fonds de la formation professionnelle, de l'insertion, par des fonds d'Etat, des collectivités locales, le Fonds social européen... C'est la plus vaste opération de réallocation des ressources en France depuis longtemps. ATD chiffre à 15000€ par an le coût du chômage d'exclusion. C'est en redirigeant ce « coût » pour financer les emplois manquants que l'on résoudra le chômage de longue durée. Le cercle vertueux de l'activité peut être ainsi réamorcé.

C'est une ambition enthousiasmante qui repose sur la mobilisation sans faille de la société française, des territoires, des entreprises et des acteurs publics.

Il s'agit ni plus ni moins de « remplacer le statut de demandeur d'emploi de longue durée par un statut d'actif à durée indéterminée » (ATD). L'emploi devient une affaire de justice.

Généraliser les contrats d'activité (à durée indéterminée) partout où c'est possible et nécessaire : c'est la modalité que je propose pour assurer un juste revenu d'existence à beaucoup de ceux qui n'en disposent plus.

Le contrat de formation

Enfin, le contrat de formation, permis par la mise en place d'un nouveau régime d'assurance-formation, véritable capital pour que chaque citoyen puisse se former à un nouveau métier. Eviter les périodes de chômage constitue ici une priorité salutaire pour les travailleurs. Ils pourront ainsi bénéficier de formations de qualité à la place d'une période longue et souvent peu fructueuse de chômage. Ce contrat formation offre donc des perspectives radicalement nouvelles pour les travailleurs et les chômeurs.

« PLUTÔT QU'UN REVENU UNIVERSEL, QUI MET EN JEU L'EXISTENCE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, JE FAIS LE CHOIX DE CONSERVER NOTRE SÉCURITÉ SOCIALE ET DE L'APPROFONDIR, AVEC UNE SÉCURITÉ SOCIALE PROFESSIONNELLE, QUE J'ARTICULE AUTOUR DE CES TROIS GRANDS CONTRATS »

Se former, ne pas chômer. Aller de l'emploi à la formation sans passer par la case chômage. C'est le sens de cette proposition.

Elle réussira si nous savons amplifier la mobilisation de l'Education nationale, des universités, des grandes écoles, de l'ensemble des appareils de formations adultes (Afp, Opca), pour la formation tout au long de la vie, hors de l'emploi ou dans l'emploi.

Nous avons besoin d'une innovation stratégique. C'est enfin une vraie réforme structurelle, une disruption pour le bien commun et non pour le seul profit.

Je propose de sortir de la complexité de la formation professionnelle et de la perte en ligne d'argent public. Concrètement, je propose :

- **la création d'un régime d'assurance-formation** (décrit dans le rapport Germain à l'Assemblée nationale, juin 2016), cogéré par les partenaires sociaux, l'Etat et les régions.

- de doter chaque actif d'une « Carte-vitale temps-formation », permettant tout au long de la vie professionnelle, de suivre des formations et de reprendre des études, de reconquérir du temps pour sa famille et pour soi.

- Ce régime d'assurance temps-formation sera financé par les fonds de formation existants et un abondement de 1,5% pris sur les 6% du CICE. Les fonds de financement de la formation des demandeurs d'emploi seront doublés, soit un effort de 4 milliards d'euros.

- d'aller vers une Agence nationale pour l'évolution professionnelle, vers un nouveau « service public de l'emploi », prenant en compte globalement les parcours professionnels (unifiant le pilotage des actions de l'Unedic, de Pôle Emploi, des Régions, des acteurs de la formation).

28 millions de salariés et des millions de demandeurs d'emploi ont des besoins permanents de formation.

Le système doit conjuguer deux types de droits :

- droit pour tous à la sécurité professionnelle (ex : formation de requalification après un PSE de 6 à 12 mois voire plus)
- droits accumulés dans les parcours professionnels (ex : la pénibilité)

C'est un bouleversement positif considérable. Les chômeurs auraient droit à une formation dès le premier jour de chômage.

Les jeunes de 18 à 25 ans, quel que soit le métier auquel ils se préparent, accéderaient :

- soit à des bourses réévaluées

Redonner du sens au travail, c'est aussi limiter les excès dans les rémunérations, qui négligent le fait que les succès et les échecs d'une entreprise sont toujours collectifs. Il est injustifiable d'observer de telles inégalités de salaires, cela va à l'encontre de tout principe de justice et même d'efficacité économique. Je propose donc de mettre fin aux parachutes dorés ou aux mécanismes dits de golden hellos.

*
* *

3/ LE POUVOIR D'ACHAT AU CŒUR D'UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL

Une société du travail doit être organisée autour de la juste rétribution du travail. Sur ce point également, le laissez-faire a conduit, à côté de l'explosion des hautes rémunérations, à la stagnation du salaire médian, c'est-à-dire des revenus du « Français moyen ». Cette situation ne peut plus durer, parce qu'elle est non seulement injuste, mais aussi inefficace pour l'économie dans son ensemble.

Ma politique économique sera concentrée sur la reprise des gains de pouvoir d'achat, en particulier pour les classes moyennes et populaires, très marquées par des années d'austérité et de stagnation salariale. Pendant que les salaires stagnaient, les budgets publics soutenant le pouvoir d'achat diminuaient, et les impôts sur les classes moyennes et populaires, augmentaient. Le pouvoir d'achat a donc reculé de 350 euros en moyenne par ménage depuis 2010.

Si le gouvernement a fait le choix des entreprises avec le CICE, je ferais celui des classes moyennes et populaires. Je compte ainsi remodeler le pacte de responsabilité afin de rendre 10 milliards d'euros en réduction d'impôts aux ménages sur les 40 milliards alloués aux entreprises. Ce CICE sera également mieux ciblé afin de favoriser les secteurs créateurs d'emplois.

Ainsi, les effets du plan de relance par l'investissement, à savoir plus de croissance et d'emplois, mais aussi des économies sur la facture énergétique des ménages, les gains de pouvoir d'achat se concrétiseront par cette réforme fiscale, que je souhaite réaliser. Plus largement, les mesures de justice sociale devront redonner de l'oxygène aux Français les moins bien payés.

**« TOUS CEUX QUI GAGNENT MOINS DE 2000€
BRUT PAR MOIS AURONT UN GAIN DE POUVOIR
D'ACHAT »**

Longtemps promise par la gauche, la réforme fiscale a en effet souvent été réduite à des « mesurette » techniques qui ne sont pas à la hauteur des enjeux. J'utiliserai donc les 10 milliards d'euros du CICE réformé **pour rendre la CSG progressive pour les catégories dont les revenus sont les plus faibles**. Concrètement, tous ceux qui gagnent moins de 2000€ brut par mois auront un gain de pouvoir d'achat : 400€ par an pour ceux qui gagnent 1700€ ; 1200€ par an pour ceux qui gagnent le SMIC. Cette réforme fiscale douce, portée par l'économiste et député Pierre-Alain Muet, formera la base d'une imposition plus juste. Pour les salariés au SMIC cela représente un 13ème mois par la baisse de CSG.

Plus encore, je souhaite lier l'augmentation du salaire des dirigeants d'entreprises à celui de leurs salariés. Ainsi, dans les plus grandes entreprises, je propose qu'une hausse de 5% du salaire des dirigeants entraîne une hausse de 5% de celui des employés. C'est un filet de sécurité minimum. Les rémunérations devront obligatoirement suivre les décisions des conseils d'administration, qui verront la présence des salariés élus avec voix délibérative renforcée.

Redonner du sens au travail, c'est reconnaître la démarche collective du travail. Limiter les rémunérations individuelles excessives ne suffit pas. Il faut aussi concrétiser cette dimension collective du travail. Cela passe par le renforcement de la représentation délibérative des salariés dans les conseils d'administration, reconnaissant le fait qu'une entreprise n'est rien sans ses salariés. Cela passe aussi par le renforcement de la participation des salariés aux bénéfices de l'entreprise. Je propose d'étendre aux 10 millions de salariés qui travaillent dans les PME de moins de 50 salariés la loi de participation aux bénéfices.

Ce dispositif inventé par le Général de Gaulle n'est obligatoire que dans les entreprises de plus de 50 salariés. C'est pourtant un moyen de motiver et de récompenser les salariés, ce qui est aussi pertinent dans les petites entreprises. Ce n'est pas anecdotique : l'épargne salariale (participation ainsi que l'intéressement) permet de distribuer en moyenne 2 200 € aux salariés par an.

Je propose de reprendre une idée que Michel Rocard a popularisée il y a quelques années, consistant à indexer les salaires dans chaque entreprise sur les gains de productivité effectivement réalisés grâce aux efforts de la communauté des salariés. La part des salaires dans la valeur créée par les entreprises n'a cessé de baisser : de 75 % au début des années 1980 à 68 % au début des années 2010, alors que la productivité a elle, augmenté. Dans le même temps, les dividendes sont passés de 3 à 9 % de la valeur ajoutée des entreprises, sans que les actionnaires aient fait la preuve du triplement de leur utilité. L'indexation de l'évolution des salaires sur les gains de productivité dans chaque entreprise est une solution de partage du fruit du travail collectif. C'est une solution qui marche concrètement, déjà mise en œuvre dans certaines entreprises comme les laboratoires Boiron. Écoutons ce qu'en dit son président, Christian Boiron : « Dès mon accession au poste de directeur général, à la fin des années 1970, j'ai voulu démontrer que l'on pouvait diriger une entreprise autrement. C'était une vision politique. Je voulais dépasser le clivage entre les patrons et le personnel, en finir avec la sempiternelle culture du bras de fer.

J'ai donc mis en place un certain nombre de mesures favorables aux salariés, que nous appliquons toujours aujourd'hui, comme l'individualisation du temps de travail, le partage des gains de productivité (avec 3,8% d'augmentation générale accordée en 2013) et l'accord de préparation à la retraite. A l'époque, les autres patrons m'ont pris pour un fou. » (Source Magazine Capital). La mise en œuvre de l'indexation des salaires sur les gains de productivité doit être négociée blanche par branche, selon les modalités qu'inventeront les partenaires sociaux. Sa réussite repose sur la vitalité du dialogue social.

**« JE SOUHAITE CRÉER UNE MUTUELLE PUBLIQUE À
10 € PAR MOIS POUR LES PERSONNES GAGNANT
MOINS QU'UN SMIC COMPLET »**

Le pouvoir d'achat n'est pas seulement le salaire net reçu chaque mois, c'est aussi d'avoir une Sécurité sociale contre les risques de l'existence (maladie, accidents du travail, chômage) ou pour faire face à des besoins sociaux (maternité, retraite). De plus en plus de Français renoncent cependant à se soigner pour des raisons financières. Selon une enquête de la DRESS réalisée en 2015, ce chiffre est passé de 16% de la population métropolitaine âgée de 18 à 64 ans en 2010, à 36% en 2016.

Défendre le pouvoir d'achat, c'est aussi protéger les consommateurs. Si la loi bancaire de 2013 a plafonné le frais de découvert le plus fréquemment facturé par les banques (les « commissions d'intervention »), les consommateurs les plus fragiles peuvent toujours se voir imposer plusieurs centaines d'euros de frais de rejet par mois du fait de leur découvert, amplifiant leurs difficultés. Un véritable « bouclier tarifaire bancaire » contre les frais de découvert doit être mis en place.

C'est pourquoi je souhaite créer une mutuelle publique à 10€ par mois pour les personnes gagnant moins qu'un SMIC complet. Cette mutuelle publique prise en charge par l'État est un « Obamacare » adapté au contexte spécifique de la France. L'ambition est la même : redonner une couverture santé abordable aux victimes de la fracture sanitaire qui se creuse en France.

Le vieillissement de la population est une chance. Pour les individus, leurs proches. Et pour le pays. C'est pourquoi j'avais identifié la Silver Économie comme une des filières essentielles pour notre pays, pour le Made in France. Mais il faut aussi répondre aux préoccupations concrètes de nos concitoyens : l'accompagnement de la perte d'autonomie coûte cher pour les familles, les soutiens publics sont insuffisants, surtout quand les solidarités familiales sont défailtantes. C'est pourquoi après les premières avancées de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, il nous faudra aller plus loin avec des dispositifs plus simples : je créerai une allocation unique, une super APA, qui permettra de diminuer le reste à charge, en maison de retraite comme à domicile, en fonction de la situation financière de la personne âgée.

*
* *

L'Europe en cours d'affaissement est le sujet de nos préoccupations. La concurrence de tous contre tous qui y est organisée, et sa déconnexion des préoccupations de nos concitoyens sont en train de la rendre détestable à leurs yeux. Quand ils se représentent l'Union européenne, beaucoup ont aujourd'hui le sentiment d'une vaste machine technocratique, gangrénée par les lobbys et la connivence avec les milieux financiers, et plus préoccupée par l'écriture boulimique de normes que par la situation des peuples. Comme le propose Hubert Védrine, il faut s'atteler à « sauver l'Europe ».

« ÊTRE EUROPÉEN, C'EST D'ABORD ÊTRE
LUCIDE SUR LE FONCTIONNEMENT ET SUR LES
ÉCHECS DE L'UNION EUROPÉENNE »

Être européen, c'est d'abord être lucide sur le fonctionnement et sur les échecs de l'Union européenne. Ils sont nombreux. Après le Brexit, nos nations européennes doivent trouver ensemble des solutions pour sortir de l'impasse d'une Europe brutale et autoritaire.

Le premier échec est économique : la situation des pays de la zone euro est moins bonne en terme de croissance que celle du Royaume-Uni, de la Suède, de la Suisse et du Danemark, qui décident seuls leur politique économique. La zone euro compte 5,5 millions de chômeurs de plus qu'il y a 8 ans. Comme le disait Barack Obama à Mattéo Renzi, alors Premier ministre italien, le 18 novembre dernier : « l'austérité bloque la croissance en Europe ». Une prise de conscience émerge dans les organisations internationales sous l'influence du consensus des économistes aiguillonnés par les fameux prix Nobel d'économie (MM. Stiglitz et Krugman) : l'austérité est inefficace pour réduire la dette. Nos économies ont au contraire besoin d'investissements massifs pour relever les défis écologique et numérique. Comme la moitié des grands pays du G20, je veux sortir de cette spirale autodestructrice par la relance écologique et l'investissement.

Le second échec est social. La directive Travailleurs détachés a créé les conditions d'un nouvel esclavagisme moderne. Elle dresse les travailleurs des différents pays européens les uns contre les autres et renforce la xénophobie. Elle se double d'une pression à la baisse sur les salaires dans un mouvement de concurrence déloyale.

Le troisième échec est démocratique. Celui de dirigeants européens capables de bafouer les référendums populaires, en France, aux Pays-Bas ou très récemment en Grèce. « Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités » a dit le président de la Commission M. Juncker. Quel chef de gouvernement ne se ferait pas renverser s'il prononçait une telle déclaration de guerre à la démocratie ?

Confrontée aux drames et aux défis de notre époque – migrations, enlèvement dans la crise économique, chômage de masse, terrorisme, tensions géopolitiques – notre Europe doit se réinventer pour ne pas mourir. Pour se sauver, l'UE doit cesser d'être un carcan qui nous empêche de bouger, de nous transformer. Je n'hésiterai donc pas à prendre des décisions courageuses dans la négociation qui s'annonce.

« MA PROPOSITION EST SIMPLE : NÉGOCIER UN NOUVEAU TRAITÉ DE ROME EN S'APPUYANT SUR UN BLOC DE PAYS DE PROGRESSISTES, D'ORES ET DÉJÀ EN CRÉATION. JE VEUX AINSI RASSEMBLER L'ITALIE, LA BELGIQUE, LE PORTUGAL, L'ESPAGNE OU ENCORE LA GRÈCE POUR PORTER UN PROJET EUROPÉEN ALTERNATIF »

Ma proposition est simple : négocier un nouveau Traité de Rome en s'appuyant sur un bloc de pays de progressistes, d'ores et déjà en création. Je veux ainsi rassembler l'Italie, la Belgique, le Portugal, l'Espagne ou encore la Grèce pour porter un projet européen alternatif. Cette « Europe d'en bas », victimes de l'austérité massive, de la désindustrialisation et du détricotage de la Sécurité sociale, doit faire valoir sa convergence politique. Avec seulement quatre de ces six pays, nous aurons un droit de veto, pour faire revenir les pays conservateurs à la table des négociation. Si nous ne sommes pas capable d'entrer dans un rapport de force avec Bruxelles et Berlin, cela veut dire que nous renonçons à la liberté en tant que peuple, que nous sommes condamnés à appliquer des décisions prises ailleurs.

Au lendemain de mon élection, j'irai porter mon projet de nouveau traité à Rome, Madrid, Lisbonne, Bruxelles et Athènes, toutes ces capitales qui attendent de la France qu'elle prenne la tête d'une coalition. Voici les grandes lignes de ce projet :

1. Imposer un « mandat de croissance et d'emploi » aux institutions européennes. La BCE sera obligée de tenir compte du chômage, exactement comme la Federal Reserve américaine. La Commission ne pourra plus refuser à l'Italie des écoles ou empêcher la Grèce de revaloriser les petites retraites, au nom de l'austérité. Elle consacrera désormais son énergie à faire naître des champions européens, comme Airbus en son temps, dans les secteurs d'avenir comme le numérique et la transition énergétique.

2. Réunir un sommet social européen pour négocier une revalorisation concertée et progressive des salaires avec les partenaires sociaux. Les pays en excédent devront augmenter leurs salaires plus vite que leurs voisins, et cesser leur concurrence déloyale. Le travail détaché ne pourra plus contourner les droits sociaux.

3. Instaurer une taxe carbone aux frontières pour atteindre les objectifs de la COP 21. Les entreprises européennes ne pourront plus délocaliser leur pollution et seront incitées à faire les investissements nécessaires à la transition écologique.

4. Organiser un plan de bataille contre l'évasion fiscale. Les dispositifs permettant aux multinationales d'échapper à l'impôt doivent être interdits. Des mesures innovantes seront mises en œuvre, comme la hausse unilatérale et importante des droits de douanes contre les paradis fiscaux, proposée par l'économiste Gabriel Zucman. A court terme, les activités des banques européennes dans les paradis fiscaux devront être prohibées.

5. Réagir aux déséquilibres migratoires. Nous ne pouvons pas laisser la Méditerranée devenir un cimetière marin. Les migrants seront systématiquement sauvés par les marines des Etats-membres dans une opération Mare Nostrum européenne. Les pays d'arrivée comme la Grèce et l'Italie recevront une aide financière pour faire face à ce défi humain. Un effort massif d'aide au développement et de co-développement africain pourra aboutir à un véritable projet euro-méditerranéen, pour réduire les différences de richesses entre les deux rives de la Méditerranée.

« INSTAURER UNE TAXE CARBONE AUX FRONTIÈRES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA COP21 »

Dans l'immédiat, prenant acte de l'immobilisme du bloc conservateur, la France suspendra de manière unilatérale la directive Travailleurs détachés, et prendra sa liberté vis à vis des règles (obsolètes et absurdes) du traité TSCG qui organisent l'austérité stupidement automatique, en particulier la règle des 3%. Si les pays conservateurs bloquent toujours les négociations, je prendrais les décisions nécessaires et suspendrais les directives « Mère-fille » et « Intérêts et redevances » qui permettent l'évasion fiscale, notamment des GAFA (Google, Amazon, Facebook et Apple). Ces multinationales devront donc payer leurs impôts en France à la hauteur de leur activité économique sur notre territoire, mettant fin au privilège et à la concurrence déloyale à l'égard de nos PME.

*
* *

Ce combat partagé par des milliers de Français est un profond mouvement de société et une grande cause nationale. Nous citoyens, devenus acteurs de notre consommation, devons soutenir nos jeunes PME et nos jeunes créateurs de talents, de richesses et d'innovation. Pour cela, il nous faut adopter un plan offensif et dynamique. Je mets donc en avant la mesure suivante : réserver 80% des marchés publics aux PME sur le sol national. Pour cela, nul besoin de changer la réglementation des marchés publics, mais de réorganiser l'achat public pour tirer pleinement parti des marges de manœuvre ouvertes par le droit existant.

JE METS DONC EN AVANT

LA MESURE SUIVANTE :

**RÉSERVER 80% DES MARCHÉS PUBLICS AUX
PME SUR LE SOL NATIONAL.**

Bien au delà, je souhaite promouvoir l'action de nos PME à travers un vaste plan du Made in France. Je poursuivrai donc l'organisation de notre industrie du futur en différentes filières avec l'aide des Commissaires au redressement productif, dont l'énergie est régulièrement louée. Je faciliterai l'accès des PME au financement bancaire et à la trésorerie en mettant en place une grande banque de l'encouragement au risque, chargée de monter au capital de PME à succès comme de financer, sans faire de profits, les nouveaux projets qui ne seraient pas adaptés aux modèles d'affaires bancaires traditionnels. D'autres mesures techniques seront mises en œuvre comme le fléchage défiscalisé de 10% des montants de l'assurance vie pour le financement des PME, afin de répondre à leurs besoins de développement.

* * *

Le Made in France, c'est aussi que notre pays ne se prive plus des compétences qui sont aujourd'hui non utilisées en raison de multiples discriminations. Ce n'est plus supportable socialement et c'est une erreur économique comme le rappelle France Stratégie dans un récent rapport sur les inégalités d'accès à l'emploi. Nous perdons chaque jour des jeunes talents dans lesquels la France a investi. Pour remédier à cela, les marchés publics doivent constituer un levier de l'inclusion économique, en incitant les entreprises à mettre en place de bonnes pratiques pour lutter contre les discriminations de tous ordres. De plus, la généralisation de l'accompagnement des entreprises dans leurs processus de recrutement afin qu'ils soient non discriminants doit permettre de dire, concrètement, à celles et ceux qui ont acquis des compétences : **«la France a besoin de vous»**.

Cette vision du Made in France est en rupture avec les traités de commerce inégaux que sont le CETA et le TAFTA. Ces traités prévoient des tribunaux d'arbitrage, réservés aux entreprises étrangères et interdit aux entreprises locales : une procédure juridique exceptionnelle et sur mesure, en plus des tribunaux nationaux. Cette justice à deux vitesses doit être refusée.

Peut-on imaginer permettre au cigarettier Philip Morris de porter plainte contre le paquet neutre ou toute réforme qui lui ferait perdre de l'argent ? C'est ce qui est arrivé en Australie. Les Etats perdent les arbitrages, ou doivent régler à l'amiable par un paiement dans 64% des cas selon la CNUCED. Et même lorsque l'Etat gagne, ce qui fut le cas en Australie, il y a des frais juridiques très lourds : la défense contre Philip Morris a coûté 50 millions de dollars. Le TAFTA et le CETA ont inventé la démocratie payante !

**JE M'OPPOSERAI À LA RATIFICATION
DU TRAITÉ CETA AVEC LE CANADA,
QUI REPRÉSENTE UN DANGER POUR LA
DÉMOCRATIE**

Ces traités, négociés depuis huit ans dans le plus grand secret, n'ont encore été soumis à aucun débat parlementaire au niveau national. Sur ce point, le gouvernement a tenu un double langage, affirmant par la voix de son premier ministre qu'il «ne peut y avoir d'accord de traité transatlantique» et renouvelant le mandat de négociation de la Commission européenne deux jours plus tard au Conseil de l'Union européenne.

Elu, je m'opposerai à la ratification du traité CETA avec le Canada, qui représente un danger pour la démocratie et pour de nombreux secteurs de notre économie. Pour que cela ne se reproduise pas, je veux affirmer un droit à la transparence des négociations commerciales, et garantir un réel débat démocratique. Notre Constitution doit fixer une ligne rouge dans ces négociations. Et le contrôle ne doit pas arriver en bout de course ni se faire forcer la main. Avant même la signature, le Conseil constitutionnel doit avoir la possibilité d'exprimer les conditions de constitutionnalité, comme c'est le cas en Allemagne, afin de peser dans la négociation.

Une autre conséquence du laissez-faire économique actuel est l'absence totale de réponse au dépérissement économique de nos territoires. La seule perspective offerte à nos millions de compatriotes n'habitant pas dans une grande métropole, est de déménager pour trouver un emploi, et de déménager à nouveau si cela ne convient pas.

Je veux opérer un renversement total dans ce domaine. Je souhaite reconquérir le droit de vivre sur nos territoires, pour donner à chacun la possibilité d'y avoir un emploi là où cela deviendra possible. Pour cela, **j'entends développer massivement le télétravail**, et permettre aux salariés de mieux maîtriser leurs horaires, d'éviter le trajet voiture-train-travail. Je pense à nos citoyens qui passent plus d'une heure dans les transports par jour et se privent ainsi de temps en famille ou de sommeil. Il existe des solutions pour fiabiliser le télétravail en réduisant la fracture numérique.

**«JE PROPOSE DE SE FIXER COMME OBJECTIF DE
RELIER TOUS LES BASSINS DE VIE,
TOUTES LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES
À LA FIBRE OPTIQUE OU À LA 4G,
ET DE CRÉER DES ESPACES DE
TÉLÉTRAVAIL DANS LES VILLAGES RURAUX»**

Je propose de se fixer comme objectif de **relier tous les bassins de vie, toutes les communautés de communes à la fibre optique ou à la 4G, et de créer des espaces de télétravail dans les villages ruraux**. En attendant que les foyers soient équipés, il doit y avoir dans tous les bassins de vie au moins un point où l'on puisse se connecter en très haut débit, pour faire des réunions vidéo avec ses collègues, c'est-à-dire avoir une vraie dynamique d'équipe et de travail malgré la distance. Les entreprises seront fiscalement incitées à développer ce mode de travail.

Des investissements importants dans les transports collectifs seront aussi nécessaires, puisque les télétravailleurs doivent être présents au moins un ou deux jours par semaine dans les locaux de l'entreprise, afin de conserver un lien humain, des relations sociales avec les collègues de travail, et pouvoir échanger avec la communauté de travail.

Au delà du travail, il s'agit d'un moyen de repenser notre aménagement du territoire, en dynamisant les centre-villes des petites et moyennes communes, mais également de limiter nos émissions de carbone, en réduisant les trajets. C'est un moyen de reconquérir notre territoire. Ce modèle nous est dorénavant accessible, et je compte le soutenir.

* * *

Les Français qui ont eu la chance de se convertir au télétravail choisi ont vécu une véritable transformation de leur vie quotidienne. Les différents rapports sur le sujet font état de 1h10 de temps de trajet évité, au profit de leur vie familiale pour moitié, et du temps de sommeil pour l'autre moitié. Ils ont aussi gagné 124 euros par mois de pouvoir d'achat, grâce aux économies de transport ou de garde d'enfants. Plus reposés, moins stressés, moins souvent dérangés et moins souvent absents (baisse de 33% de l'absentéisme au travail), les salariés en télétravail verraient leur productivité augmenter de 22 %, selon les 20 grands groupes du CAC 40 qui ont mis en place des programmes de télétravail. Ce développement du télétravail sera aussi l'occasion de briser le cercle de la défiance en instaurant une nouvelle culture managériale marquée par l'autonomie plutôt que le contrôle visuel et la mesure de l'efficacité par les objectifs plutôt que par le présentisme. Les salariés n'attendent que cela et particulièrement dans les nouvelles générations (X et Y) qui investissent aujourd'hui le marché du travail.

**« JE M'ENGAGE À METTRE EN ŒUVRE
UNE « GARANTIE SERVICE PUBLIC »
UNIVERSELLE GRÂCE À
UN BOUCLIER TERRITORIAL »**

Ce nouveau modèle impose aussi de réaffirmer l'ambition d'égalité par le service public. La promesse du service public, c'est d'offrir, à tous quels que soient leurs moyens. Il faut aller au bout de cette ambition d'égalité, et offrir ces services sur tout le territoire, pour **reconnaître le droit à la vie locale**, le droit de vivre là où l'on se sent bien. J'ai vu les efforts que déploient les maires de communes rurales pour garder leur bureau de poste, ou pour trouver un successeur au médecin qui part à la retraite, grâce à une maison de santé pluridisciplinaire. Le critère du lieu de résidence a été récemment reconnu comme facteur possible de discrimination, dont se sont déjà servis des parents d'élèves de Saint-Denis pour faire valoir leurs droits vis-à-vis du service public de l'éducation. C'est un premier pas, mais il faut aller beaucoup plus loin.

* * *

**«CHAQUE TERRITOIRE
CORRESPONDANT À UN BASSIN DE VIE
AURA LE DROIT À LA PRÉSENCE
GARANTIE D'UN SOCLE DE
SERVICES PUBLICS»**

Je m'engage à mettre en œuvre **une « garantie service public » universelle grâce à un bouclier territorial** : chaque territoire correspondant à un bassin de vie aura le droit à la présence garantie d'un socle de services publics. Dans les déserts médicaux, je propose la mise en place de dispensaires du XXI^{ème} siècle, centres ou maisons de santé, pourvus de médecins volontaires qui pourront être salariés, secondés par des étudiants diplômés en médecine qui seront issus du service national, civil, militaire et humanitaire.

L'interlocuteur unique chargé de mettre en œuvre cette garantie service public sera **l'Agence de lutte contre les fractures territoriales**, issue de la fusion d'outils et de fonds aujourd'hui disparates. Elle financera les rénovations de logements, petits bureaux et commerces de proximité. Elle travaillera également à l'émergence des projets économiques dans les territoires ruraux, après que soit définie une « responsabilité territoriale des banques » (sur le modèle du *Community Reinvestment Act* aux Etats-Unis). Ce programme relie le financement des projets locaux à l'épargne collectée sur les territoires.

* * *

La bataille du territoire, **c'est enfin en finir avec le logement rare et cher**. Il y a là un triple impératif : social pour les classes moyennes et populaires qui n'arrivent pas à se loger, économique pour la filière BTP, et de compétitivité pour notre économie au regard des difficultés de mobilité professionnelle qu'engendre la crise du logement. Aussi, j'assume la nécessité d'utiliser tous les moyens publics afin de construire suffisamment de logements abordables là où sont les besoins. Pour cela, il faut mobiliser pleinement les terrains constructibles dans les zones tendues en inversant la fiscalité qui favorise aujourd'hui la rétention. Il faut réguler les loyers excessifs par rapport au marché en appliquant l'encadrement des loyers dans l'ensemble des métropoles, tel que la gauche rassemblée l'avait voté au Parlement avant l'abandon de cet objectif à la fin 2014. Et, afin de redonner du pouvoir d'achat aux primo-accédants, une réforme de la taxe foncière sera engagée, pour prendre en compte les dettes, notamment les emprunts, et les actifs financiers, comme le suggérait récemment Thomas Piketty.

Malgré les chiffres mis en avant par la profession bancaire, les Français sentent bien que la finance n'est plus au service de l'économie : elle est hors sol. Au quotidien, il demeure franchement difficile de décrocher un crédit pour une partie importante de la population ainsi que pour beaucoup des entrepreneurs que je rencontre. Les rejets de crédit sont monnaie-courante même pour des projets rentables. La gestion de trésorerie est toujours plus complexe avec une difficulté à trouver des relais et à faire face aux trous de financement.

**«JE PROPOSE DONC
UNE SURTAXE À HAUTEUR
DE 5 MILLIARDS D'EUROS,
SUR LES BANQUES»**

Par ailleurs, la situation financière semble toujours aussi complexe et dangereuse sur les marchés financiers qui créent de nouvelles vulnérabilités. Il faut se souvenir que la crise de 2008, qui a indirectement augmenté notre dette publique de 20 points, trouve son origine dans la finance. Une finance régulée et encadrée évitant cette crise aurait permis une économie de 400 milliards d'euros au contribuable Français. La leçon n'a pourtant pas été retenue et le système financier continue de faire peser un risque sur l'économie.

Sans attendre la prochaine crise financière que certains économistes prédisent déjà, je propose de faire contribuer les banques et les assurances au redressement national, parce qu'elles ont bénéficié de la solidarité nationale. Les profits des cinq plus grandes banques se sont élevés à 25 milliards d'euros l'an dernier. Je propose donc une surtaxe à hauteur de 5 milliards d'euros, sur les banques, justifiée par le fait que ces profits sont réalisés grâce à un bien public, la monnaie. Je souhaite que ces banques que nous avons aidées collectivement à survivre à la crise, contribuent à leur tour à la sortie de crise. Cette surtaxe sera affectée à l'investissement dans la transition écologique et numérique.

* * *

Plus généralement, le système financier doit tirer les leçons de 2008. La loi bancaire de 2013 a bien inscrit dans la loi le principe de séparation, mais 1% seulement des revenus bancaires sont concernés, comme le reconnaissait le président de la Société générale, de telle sorte que la menace est toujours présente comme le montre actuellement le cas de la banque Monte dei Paschi di Siena en Italie. Le secteur bancaire est toujours aussi concentré et aussi dangereux. Je propose donc de reprendre la loi de séparation bancaire en cantonnant effectivement l'ensemble des activités de marché des banques, comme le recommande l'association Finance Watch. Il est souhaitable également de renforcer la limitation de la rémunération des opérateurs de marché, la part variable devant être, réellement, inférieure à la part fixe. Si cette mesure n'est pas suffisante pour relancer le financement de l'économie, je suis prêt à nationaliser une banque, qui montrera l'exemple dans ce domaine, agissant sans faire de profits pour financer les projets rentables non servis.

**«LA FINANCE DE MARCHÉ SERA
MAÎTRISÉE EN LIMITANT CERTAINS
PRODUITS SPÉCULATIFS DANGEREUX
POUR LA STABILITÉ FINANCIÈRE»**

Je crois en effet profondément au modèle de la banque et de la finance qui reste proche de ses clients, de ses entreprises, qu'elle soutient dans les bons comme dans les mauvais moments, et non celle qui investit massivement dans les produits spéculatifs ou dérivés, inutiles voire dangereux à l'économie. Cette finance ne sera peut-être plus le rêve de nos brillants étudiants, et c'est tant mieux. Je préfère les voir dans des bureaux d'étude, mettre au point les technologies de demain, plutôt que spéculant dans les banques londoniennes. Je veux donc replacer l'intérêt général au centre du système financier, en faisant participer la société civile à sa gouvernance et en encourageant le modèle de la banque participative. Des sièges aux conseils d'administration bancaires seront réservés aux associations spécialisées. Enfin, la finance de marché sera maîtrisée en limitant certains produits spéculatifs dangereux pour la stabilité financière (ETF, warrants, titrisation immobilière) comme le propose notamment Gaël Giraud.

* * *

De la sorte, j'entends remettre la finance utile au service de l'économie. Je reprends ici symboliquement à mon compte les objectifs des Indignés et le slogan de Bernie Sanders : Wall Street doit servir Main Street.

8/ UN PROJET ASSUMÉ DE RELANCE BUDGÉTAIRE EN SUIVANT UNE TRAJECTOIRE MAÎTRISÉE

Estimation de l'incidence budgétaire des mesures

THÈME	PROPOSITION	INCIDENCE BUDGÉTAIRE ANNUELLE
République nouvelle	Réformer le Sénat et réduire le nombre de députés	-0.3
Europe	Suspendre la directive «travailleurs détachés»	-1.0
Travail	Encourager le télétravail	1.0
Ecologie	Lancer un plan d'investissement de 100 milliards d'euros dans la rénovation thermique des logements	4.0
Ecologie	Créer une banque d'encouragement au risque	0.0*
Economie	Investir 20 milliards d'euros pour une relance écologique dans les territoires et l'investissement dans les infrastructures	4.0
Economie	Regrouper les 130 000 acheteurs publics en 200 structures d'achats centralisées, offrant des économies d'échelle dans la politique d'achat	-5.0
Economie	Réformer le CICE	-10.0
Economie	Etendre la participation aux bénéfices des entreprises aux salariés des PME employant moins de 50 personnes	3.0
Economie	Sur-taxe sur les profits bancaires	-5.0
Education	Généraliser le dispositif «plus de maîtres que de classes» permettant le travail en petit groupe	4.4
Education	Revaloriser le salaire des enseignants, notamment dans les zones les plus difficiles	3.7
Solidarité	Créer une mutuelle publique à 10 euros	1.9
Santé	Créer 5000 postes dans les hôpitaux par an	0.3
Emploi / Sécurité sociale professionnelle	Créer une assurance formation	4.0
	Généraliser le contrat d'activité	0.6
Citoyenneté / Jeunesse	Créer un Service national universel, civil, humanitaire et militaire	3.0
Citoyenneté / Jeunesse	Accorder à tous jeunes un micro-crédit	1.0
Culture	Plan culture pour tous	0.5
Fiscalité	Donner du pouvoir d'achat en instaurant une progressivité de la CSG pour les bas revenus	8.0
Fiscalité	Réformer le Régime social des indépendants	1.0
Territoires/ Solidarité	Eradiquer les déserts médicaux en ouvrant des dispensaires du XXIème siècle	0.5
Défense et Sécurité	Porter le budget de la Défense à 2% du PIB	4.4
Défense et Sécurité	Renforcer les forces de sécurité	0.4
TOTAL (EN MILLIARDS D'EUROS/AN)		24,4

* Il ne s'agit pas d'une dépense publique supplémentaire, mais d'une garantie d'Etat, de l'ordre de 0,4 milliard d'euros.

Estimation de l'impact macroéconomique des mesures

Taux de croissance moyen du PIB sur la période 2017-2022	1,9 %
Taux de chômage en 2022*	6,1%

* Pour rappel, au 3ème trimestre 2016, le taux de chômage (au sens du BIT) était en France métropolitaine de 9,7 %

	2016	2022
Déficit public au sens de Maastricht (en % du PIB)	3,4 %	2,5 %
Dette publique au sens de Maastricht (en % du PIB)	96,3 %	91,2 %